

"Inventons la Métropole du Grand Paris 2" : annonce des candidats finalistes

Publication : 17 octobre 2018

Inventons la Métropole du Grand Paris 2



Les **85 finalistes** de la 2^{ème} édition de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris" ont été révélés hier soir sur la scène du centre événementiel de Courbevoie. **Ils ont été sélectionnés parmi 224 candidatures.**

Les 27 sites en lice représentent plus de 60 ha à aménager. L'ensemble des projets proposés sont le fruit d'équipes pluralistes et de talents mêlant architectes, urbanistes, promoteurs, concepteurs, start-up et futurs exploitants.

Ainsi, **cette édition se démarque par ses projets innovants et portant sur la question du changement climatique.** De nombreux candidats ont en effet traité avec attention et ambition la question environnementale par une conception bioclimatique des bâtiments, un renforcement de la biodiversité sur le site ou en visant une certification ambitieuse. Réversibilité des bâtiments et services mutualisés sont proposés dans nombre de candidatures finalistes (autopartage, conciergerie partagée, co-living, etc.). **La plupart des projets sélectionnés prévoient par ailleurs un chantier fondé sur l'économie circulaire.**

La sélection des lauréats de la 2^{ème} édition de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris" est prévue en mai 2019.

CHIFFRES CLÉS



27 SITES



21 COMMUNES PARTICIPANTES



224 CANDIDATS EN GROUPEMENTS
(ARCHITECTES – PAYSAGISTES – PROMOTEURS – AMÉNAGEURS)



85 CANDIDATS FINALISTES



**DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES,
POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN.**

"Inventons la Métropole du Grand Paris 2" est un appel à projets qui permet aux villes de la Métropole d'identifier et de sélectionner les meilleurs projets de développement urbain. Les sites proposés et voués à être cédés, offrent des terrains et bâtiments variés, maîtrisés par les villes ou leurs partenaires. Des équipes candidates composées d'architectes, de promoteurs, d'investisseurs, d'utilisateurs, de start-up, de chercheurs, d'associations ou de PME sont invitées à proposer des projets urbains ou de construction, sur des terrains répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'appel à projets est organisé en deux phases. Une première phase destinée à sélectionner trois ou quatre candidats par site qui seront admis à présenter une offre en seconde phase. Une seconde phase durant laquelle les candidats finalistes remettront une offre.

Les projets seront sélectionnés en vue de leur réalisation effective à court ou moyen terme, sur chaque site, dans le cadre d'un transfert de droits, pouvant consister en une ou plusieurs ventes ou en la conclusion d'un contrat constitutif de droits réels (bail à construction, bail emphytéotique administratif, etc.).

[Téléchargez le dossier de presse](#) (PDF - 4.79 Mo)

En savoir plus : www.inventonslametropoledugrandparis.fr